CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74428** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2026**

ÉDITÉ LE 09/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/01/2006

Raison sociale : CORNET

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/08/2025

Capital : 300 000

ZA DU PARC D'ANTHYLLIS
86340 FLEURE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 2006B00083

Siret : 488 314 477 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5400889

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AM 515 418

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AM 515 418

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 49 42 75 46 **Fax :** 05 49 42 97 16

Portable : 06 83 13 15 26

Responsabilité légale :
RAUCH PHILIPPE PRÉSIDENT / RAUCH PHILIPPE PRÉSIDENT / JEANTIEU SÉBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@cornet86.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 197 266 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur	20	05/11/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	20	05/11/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²	20	05/11/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E74428** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2026**

ÉDITÉ LE **09/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/01/2006
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/08/2025
Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 2006B00083

Siret : **488 314 477** **00016**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5400889

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AM 515 418

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AM 515 418

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **CORNET**

ZA DU PARC D'ANTHYLLIS
86340 FLEURE

Téléphone : 05 49 42 75 46 **Fax :** 05 49 42 97 16
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@cornet86.fr

Responsabilité légale :
RAUCH PHILIPPE PRÉSIDENT / RAUCH PHILIPPE PRÉSIDENT / JEANTIEU SÉBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	05/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.